

LETTRE

(Pour l'Enseignement primaire)

Vous êtes institutrice.—Madame Lamalice vous écrit et vous reproche

a) *De n'avoir pas classé son petit Georges d'après son mérite,*

b) *D'avoir injustement décerné à la petite fille de Mme L'Heureux un prix laissé par M*

l'Inspecteur.

c) *De donner des leçons trop courtes.*

Répondez-lui et terminez votre lettre en l'invitant à venir vous rendre visite.

Madame PIERRE LAMALICE,
Saint-Damase.

Madame.

Depuis la réception de votre lettre, j'ai fait maintes fois mon examen de conscience pédagogique, j'ai pleuré, j'ai même versé des larmes, et plus je réfléchis plus je trouve immérités les reproches que vous m'adressez.

Vous êtes peinée que votre petit Georges n'ait pas été jugé capable de suivre ses condisciples de l'an dernier : je le suis moi-même et beaucoup. Si je n'avais consulté que ses désirs et les miens, je lui aurais, certes, épargné cette humiliation. Mais le classement des élèves, Madame, n'est pas une affaire de sentiment. L'institutrice ne doit avoir en vue que leur intérêt, et, je vous l'avoue en toute sincérité, c'est le seul mobile qui m'a guidée. J'étais convaincue, et je le suis encore, que Georges se serait découragé et par conséquent n'aurait fait aucun progrès si je lui avais permis de monter à une division pour laquelle il n'est pas suffisamment préparé. Je conserve avec soin les copies de l'examen préliminaire qu'il a subi et des principaux devoirs qu'il a faits depuis l'ouverture des classes, et, si vous le désirez, je les soumettrai volontiers au jugement de Monsieur le Curé ou de Messieurs les Commissaires et je me conformerai à leurs décisions.

Me suis-je trompée en décernant à la petite fille de Madame L'Heureux le prix laissé par M. l'Inspecteur ? C'est possible : je sais que je ne suis pas infallible. Mais devant Dieu je puis me rendre le témoignage d'avoir agi avec droiture de conscience et impartialité. Vous paraissez croire qu'il y a eu du favoritisme ? même si le soupçon était fondé, vous aviez là une belle occasion d'habituer votre enfant à agir par esprit de devoir et non dans l'unique espoir des récompenses. Il vous eût été si facile de lui faire comprendre que l'important n'est pas d'avoir un prix mais de le mériter.

Enfin les leçons seraient trop courtes ? J'ai connu, Madame, des élèves qui, pour se justifier de ne pas étudier chez eux, abusaient de la confiance naïve de leurs parents en leur disant : "Nous n'avons que quelques lignes à apprendre", ou encore : "Notre leçon de ce soir est la même que celle d'hier".

Votre petit Georges est-il capable de pareilles ruses ? J'hésite à le croire ; cependant tout est possible. Quoi qu'il en soit, c'est un point sur lequel il est très facile de nous entendre. J'insère chaque jour, dans mon journal de classe, la liste détaillée des leçons que je donne pour l'étude du soir. Ce journal est à la disposition des intéressés. Je vous invite à venir en prendre connaissance, et votre visite, outre qu'elle me sera très agréable, me permettra de vous donner de plus amples renseignements sur ma conduite comme institutrice.

Je termine avec cet espoir et vous prie de me croire,

Votre institutrice dévouée,

MARGUERITE B.